



## Eloignement de domicile du parent ayant le droit de visite

Par **Sand33**, le **28/09/2015** à **09:36**

Bonjour,

Divorcée depuis fev. 2014, ayant la garde de mon fils, les relations avec mon ex se dégradent depuis qu'il s'est installé chez sa compagne à 80 km de mon domicile. Mon ex me demande d'accompagner notre fils jusqu'à un certain point pour lui permettre de faire un peu moins de route! Une fois de plus ce serait à moi d'assumer une décision que mon ex a pris (la décision de s'installer à 1 heure de route)?...

Je souhaiterai connaître mes droits en la matière.

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Cordialement.